

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2021

Convocation du 10 septembre 2021 - Secrétaire de séance : BARTH Walter

COMPTE-RENDU

Présents : Messieurs Dominique GROS, Stéphane GROS, Walter BARTH, et Cléa CASAGRANDE

Excusés : M. Frédéric PITEL qui donne pouvoir à M. Stéphane GROS, et M. Tony CARGNELUTI

Absent : M. Quentin GROS,

Secrétaire de séance : M. Walter BARTH

Ordre du jour en session ordinaire :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 juillet 2021 :
approuvé à l'unanimité des présents.

Délibérations :

1) Association SAKURA : Bilan saison 2020/2021 :

CONVENTION : ASSOCIATION SAKURA pour la saison 2021/2022

Le Maire expose,

Considérant la délibération du 01 octobre 2018, pour la location de la salle de convivialité aux Coupes à l'attention de l'association SAKURA afin d'organiser une activité régulière sportive sur la commune,

Considérant le procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association SAKURA du 03 juillet 2021,

Considérant le contexte sanitaire et les confinements imposés sur la saison 2020/2021, l'association sakura n'a pas pu programmer une quinzaine de séance.

Le Conseil Municipal à 5 voix POUR, décide :

D'accorder exceptionnellement la cotisation pour la saison 2021/2022 à 150 € au lieu de 220 € pour 22 séances.

Autorise la maire à signer la convention.

2) Accès emplacement réservé « activité chiens de traineaux »

Réfection de l'accès parking pour l'activité "Chiens de Traineaux" LIEU DIT LES COUPES :

CONSIDERANT la nécessité de réserver un emplacement à l'activité "Chiens de traineaux" sur la commune,

CONSIDERANT la nécessité d'aménager le parking, pour garantir une accessibilité, et un déneigement fréquent,

CONSIDERANT l'urgence de la prise de décision car la saison hivernale (conditions météorologiques) peut être particulièrement précoce,

CONSIDERANT le devis reçu en mairie : pour l'aménagement du parking :

EUROVIA devis n° SCN07092020A du 03/09/2021 : 1196 € HT

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des présents soit par 5 voix POUR

Décide de retenir l'offre d'EUROVIA pour un montant de 1196 € HT

Sollicite l'aide de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude au titre du Tourisme

Autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire

Une signalétique devra être mise en place par la CCHJSC.

3)Reprofilage manuel du chemin menant Aux Coupes

CONSIDERANT la nécessité de sécuriser le chemin menant aux Coupes pour pouvoir effectuer un déneigement,

CONSIDERANT l'urgence de la prise de décision car la saison hivernale (conditions météorologiques) peut être particulièrement précoce,

CONSIDERANT le devis reçu en mairie : :

EUROVIA devis n° SCN07092020A du 03/09/2021 : 1989 € HT

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des présents soit par 5 voix POUR

Décide de retenir l'offre d'EUROVIA pour un montant de 1989 € HT

Autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire

4)Relevé topographique et étude des sols : parcelles B657 et 659 :

Terrain communal LES MOUILLES parcelles 657 et 659 : établissement d'un plan topographique à l'échelle 1/500

Rappelant le projet de construction au terrain des Mouilles d'un bâtiment communal locatif, Considérant que pour débiter l'étude du projet, il est nécessaire de procéder à un relevé topographique du terrain

Considérant le devis reçu en mairie : Cabinet Olivier COLIN devis n° D21050463 : 840 € HT

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des présents soit par 5 voix POUR

Décide de retenir l'offre du Cabinet Olivier COLIN pour un montant de 850 € HT

Autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire

5)Travaux La Cure : salle de bain dans logement locatif

Délibération reportée au prochain conseil

Informations & Questions diverses

- Travaux en cours :

EUROVIA : travaux réalisés à la VC2. Travaux donnant entièrement satisfaction.

Il restera à faire le marquage au sol du stationnement au parking des Mouilles et à la mairie avec la pose de panneaux.

L'entreprise NICOLET devra avant la saison hivernale poser la marquise à la mairie, le panneau d'affichage au parking des Mouilles et le bardage au bâtiment communal de Boulème.

- Rentrée scolaire : une rentrée scolaire avec 25 élèves. 1 seul élève pour la commune de Bellecombe. Il a été précisé que le nombre d'élèves pouvait avoisiner les 30 si tous les élèves du secteur Bellecombe, Les Molunes, Les Moussières étaient scolarisés à l'école des Sorbiers. Pour Bellecombe, 2 élèves sont en instruction à domicile, et 2 autres élèves sont scolarisés hors secteur.
Le centre de loisirs a été ouvert en juillet : le bilan est positif. Il devrait ouvrir durant les vacances de la Toussaint.
- Rapport annuel SYDOM du Jura :
Il a été signalé au SICTOM lors de la relève du conteneur à verre que le chauffeur ne balayait pas minutieusement les abords et il y avait risque de crevaison ou blessure.
Il sera demandé au SICTOM une solution pour alourdir les couvercles des moloks (Aux 3 Cheminées) car le vent risque de les arracher.
- Point à temps, entretien des routes
Les reprises de point ont été faites par des habitants bénévoles. La commune les remercie.
- Projet de construction Les Mouilles : M. VERJUS du SIDEC et M. LACANAL de SOLIHA sont venus le 07/09/2021. SOLIHA transmettra une offre de mission Programmation. Mme TISSOT du Cabinet ATELIER ARCHITECTURE de Champagnole a été consultée, elle doit nous transmettre une proposition.
- Déneigement : un appel d'offre doit être lancé pour les contrats de raclage et de fraisage, le cahier des charges a été mis à jour, il sera transmis à aux exploitants agricoles de la commune, les réponses devront être reçues en mairie pour le lundi 18 octobre 12H00.
- La librairie Zadig propose une rencontre avec M. Pierrick BAILLY auteur du livre « Le Roman de Gilles » (qui se déroule aux Trois Cheminées Bellecombe, Saint-Claude, Besançon et Lyon) samedi 2 octobre à la mairie à 15H. Si les conditions météorologiques le permettent, cette présentation se fera en extérieur, sinon ce sera dans la mairie (pass sanitaire obligatoire).
- ASA Les 3 Cheminées : assemblée générale le vendredi 24 septembre à 16H

Fin de séance : 22H30.



M. Stéphane Gros, Maire